



BULLETIN MUNICIPAL de Janvier 2017

EDITO du Maire

J'ai le plaisir de me livrer au rituel convivial de vous présenter en mon nom , celui de l'équipe municipale et du personnel communal, tous nos voeux les meilleurs ,et une bonne et heureuse année 2017, à vous et à vos proches, famille et amis.

A l'heure traditionnelle des bilans, si on se retourne une dernière fois sur 2016 on constate :

- Début de l'étude diagnostique des installations de production et de distribution d'eau potable
- Changement de 40 compteurs d'eau
- Rénovation toiture gîte de Sermus
- Mise en sécurité de La Chapelle du Vieux Bourg
- Travail sur le site des Tours de Merle
- Organisation de l'Elevage en Fête
- Travaux d'entretien
-

S'agissant de 2017 :

- Poursuite de l'étude sur l'eau
- Changement de 60 compteurs d'eau
- Enfouissement réseaux entrée du bourg (Eclairage public et télécom avec prévision passage fibre optique). Programme décalé en 2017 dû aux transferts de la compétence obligatoire électrification.
- Assainissement foyer/mairie
- Accessibilité handicapée foyer
- Programmes décalés en 2017 car en attente de l'attribution de la subvention de l'état, information reçue en décembre 2016.
- Voiries et chemins
- Travail sur Merle (fin de la convention avec le Conseil Départemental janvier 2018 et dernière année de l'attribution du fonds de concours de l'ancienne communauté de communes)

- Divers travaux d'entretien

Pour chaque dossier une demande de subvention sera sollicitée.

Je remercie l'équipe municipale et le personnel de la commune qui travaillent avec professionnalisme pour satisfaire au mieux vos attentes.

Notre service public n'a de sens que dans la proximité avec ses habitants. Espérons que notre commune qui compte une petite centaine d'habitants ait encore longtemps le droit d'exister...

Le 01 janvier 2017 naissance de la nouvelle Intercommunalité « Xaintrie Val' Dordogne » à trois, réunie la communauté de communes de Saint Privat, Mercoeur et Argentat soit environ une trentaine de communes. 48 délégués communautaires siégeront. Pour les petites communes 1 délégué titulaire le maire, et 1 délégué suppléant 1^{er} adjoint. Installation du nouveau Conseil Communautaire : Vendredi 06 Janvier 2017.

Je finirai par souhaiter la bienvenue à nos nouveaux administrés dans notre belle commune.
Et une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

Par delà vos âges , vos métiers, vos sensibilités et vos difficultés je souhaite vous adresser mes voeux les plus respectueux, les plus chaleureux et les plus sincères.

Corinne Boussu

ON VOUS DIT TOUT :

- Une journée de fête à St Geniez ô Merle avec les personnes handicapées

C'est avec un temps magnifique que de nombreux résidents et leurs accompagnateurs des établissements de Servières le Château, St Privat, et le foyer de Rilhac Xaintrie, se sont retrouvés le vendredi 07 juillet à St Geniez ô Merle pour une journée de rassemblement et de fête clôturant une année de rencontre de l'aumônerie.

Cette journée a débuté à 11h avec la messe célébrée par le Père Gilbert Tembo et le Père Michel Raynal en présence de Mme Francine Puset (déléguée diocésaine de la Pastorale des Personnes Handicapées) avec la participation très priante de nombreux résidents.

Après l'office, nous nous sommes rendus à la salle du foyer rural où Mme Le Maire nous a gentiment accueilli, offrant à chaque résident une affiche des Tours de Merle ensuite ce fut le partage du pique-nique dans une ambiance très agréable.

Le repas terminé, place au divertissement autour de la musique pour accompagner danse et karaoké et quelques jeux étaient également proposés tout cela avec l'aide des éducateurs.

Pour clôturer cette journée c'est la distribution du goûter (offert par l'association diocésaine) et de petits cadeaux publicitaires offerts par des enseignants.

Chaque résident a regagné son lieu de vie, heureux d'avoir passé un agréable moment.

Comme chaque année un grand merci aux personnels des établissements qui ont aidé à préparer cette journée de rencontre et à ceux et celles qui accompagnent les résidents tout au long de l'année lors des rencontres d'aumônerie et des célébrations

Merci à Mme le Maire de St Geniez ô Merle pour son accueil ainsi qu'à la municipalité pour la mise à disposition de la salle du foyer rural

Merci à tous

L'équipe d'animation de la P.P.H du secteur

Abbé Raynal

Marie-Thérèse Lavergne

Marcel Combe



- Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée en présence d'élus de St Geniez ô Merle et de St Cirgues la Loutre, ils ont rendu hommage aux soldats morts pour la France.



Usine EDF



Place de l'église

- **Téléthon 2016 :**



L'AFM –Téléthon est une association de parents et de malades qui mènent un combat sans relâche contre les maladies génétiques rares et lourdement invalidantes

A la mairie, vente des jacinthes au prix de 3€ : 57€ ont été récoltés. Et 100€ de subvention de la commune



- **Biosphère Dordogne**

A compter du 1^{er} janvier 2017, la loi interdit l'usage des produits phytosanitaires (hors produits de bio-contrôle) sur les espaces verts, les forêts, les voiries (dont trottoirs) et les promenades (chemins de randonnées, allées de parcs). La réglementation laisse part à plus de flexibilité pour les cimetières et les stades

- **Nouveaux Tarifs de l'eau**

En 2016 : 40 compteurs d'eau ont été changés pour un montant de 2 535€

En 2017 : 60 compteurs d'eau seront remplacés

De 1m³ à 100m³ > 0.50€

De 101m³ et plus > 0.36€

Location du compteur 22€

Ces tarifs concernent la consommation d'eau du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

Les factures seront éditées en début d'année 2018

DIVERSES INFORMATIONS :



- **Les Dangers du monoxyde de carbone (CO)**

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Il touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an, il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...),

Pour éviter les intoxications des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faire vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié

- Veillez toute l'année à une bonne ventilation et aération du logement et à une bonne utilisation des appareils de combustion

- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero etc....

- Placez les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments .

Pour en savoir plus : www.prevention-maison.fr

- **Journée nettoyage aux Tours de Merle**

La traditionnelle journée nettoyage, avant l'ouverture des Tours de Merle, aura lieu

Mardi 14 mars à partir de 10h aux Tours de Merle

Merci à tous ceux qui veulent s'investir de s'inscrire en mairie au **05.55.28.22.31**

A midi nous nous retrouverons autour d'un barbecue.

- **Centre du service National de Limoges**

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les 3 mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convention à la journée défense et citoyenneté (JDC).



Renseignements :
88 rue du pont Saint-Martial 87000 Limoges
Tél : 05.55.12.69.92
Csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr



- **« Votre avis nous interesse »**

Depuis 2015, le Conseil Départemental de la Corrèze, s'est engagé dans un nouveau mode de gouvernance pour mieux associer les Corrèziens aux décisions qui les concernent directement.

Aujourd'hui, le Conseil Départemental organise une grande consultation pour débattre des orientations budgétaires 2017 et solliciter l'avis des corrèziens.

Des questionnaire « **Votre avis nous intéresse** » sont disponibles en mairie vous pouvez aussi contacter la direction de la communication du Conseil Départemental au 05.55.93.72.30 ou aller également sur le site en ligne www.monavis.correze.fr

- **« Soliha (Solidaires pour l'habitat) »**

SOLIHA vous informe que des subventions concernant les travaux liés au maintien à domicile et aux économies d'énergie pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs sont toujours mobilisables.

- **Aide rénovation thermique – Propriétaires bailleurs**

> travaux de chauffage, isolation (combles, murs, planchers), VMC, production d'eau chaude, menuiseries extérieures, plomberie, gros œuvre)

- **Aide rénovation thermique – Propriétaires occupants**

> chauffage (chaudière, PAC, poêle etc...), isolation (combles, planchers, murs), VMC, menuiseries extérieures, production d'eau chaude)

- **Aide à l'adaptation de logements et maintien à domicile**

> Aménagement de salle de bain, accessibilité dans le logement (monte escalier etc...) réorganisation du logement en rez de chaussée (création de chambre etc...) .

Pour tout renseignements
SOLIHA CORREZE 14 avenue Victor HUGO 19000 TULLE
Tèl : 05.55.20.58.64 ou e mail : contact.correze@soliha.fr

- **« Sécurité Routière Tous Responsables : Soyons vigilants »**

Le bilan provisoire de l'année 2016 en Corrèze fait état de :

- 150 accidents corporels (-16% / 2015)
- 10 tués (-9 / 2015)
- 193 blessés (-18% / 2015)

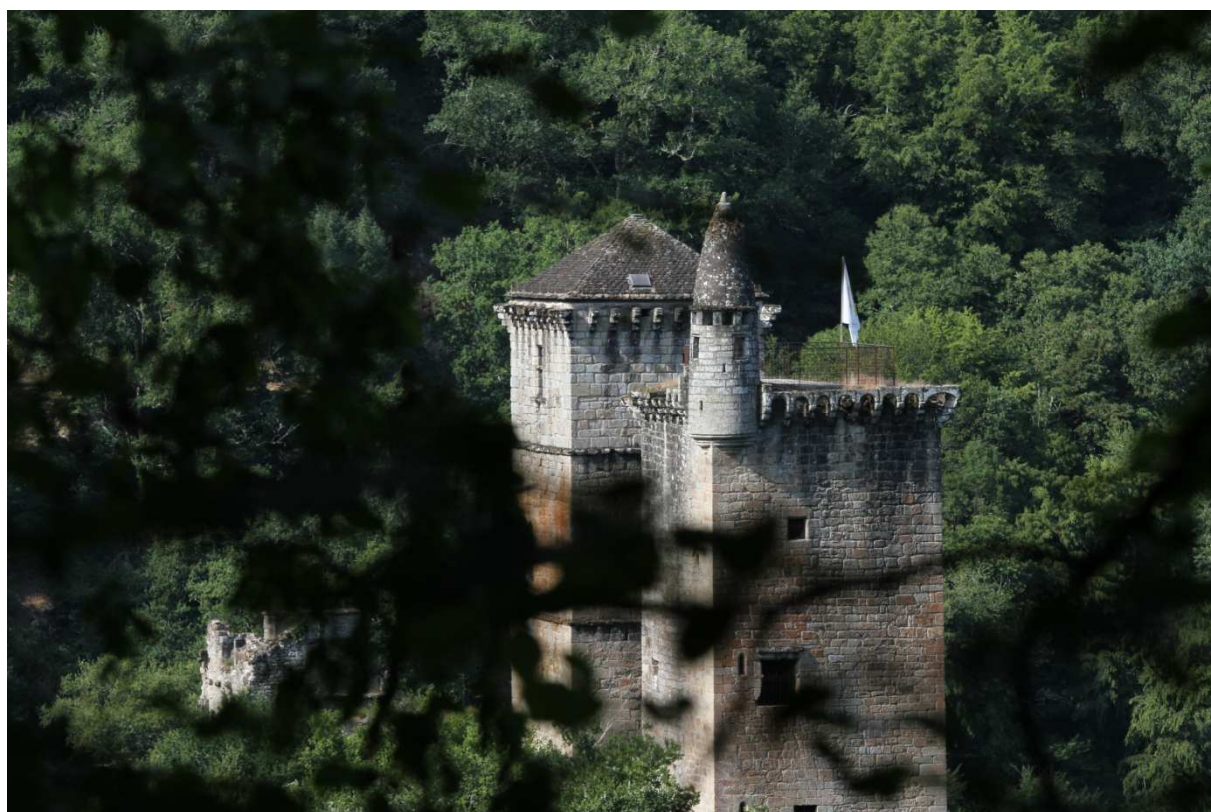
Quelques conseils en cette période hivernale:

- aux premières gelées blanches : redoublez d'attention ! Adoptez une conduite souple en évitant toute manœuvre brutale.
- La sécurité routière lance une campagne de sensibilisation sur les risques encourus par la conduite sous l'emprise des stupéfiants : « Fumer du cannabis est illégal, sur la route cela peut être fatal »

- **Concours photos des Tours de Merle**



Durant la saison estivale un concours photo a été organisé. Parmi toutes les photos reçues, une a particulièrement attirée le regard du jury, c'est celle de Monsieur Gérard d'Albo des Hauts de Seine
Félicitations à Monsieur D'Albo.



- **Avez-vous des pierres ou du sable ?**



Monsieur Thijz KOENEN du Moulin de Lacombe cherche pour la rénovation de son terrain de camping des pierres et du sable, toutes personnes susceptibles de pouvoir l'aider peut le contacter au **05.87.06.04.03**

- **RAPPEL :Les autorisations d'urbanisme**

Tout projet de construction, transformation de bâtiment, travaux sur construction existante est soumis à l'obtention d'une autorisation(DP ou PC selon le cas).

Déclaration Préalable de Travaux (DP) : gratuit, valable 2 ans avec possibilité de prolonger 1 an

La déclaration de travaux préalable est obligatoire pour des travaux de faible importance qui ne nécessitent pas de permis de construire. Cette formalité permet à l'administration de vérifier que le projet respecte les règles d'urbanisme en vigueur.

Une DP est obligatoire pour les travaux suivants (liste non exhaustive)

- Une construction nouvelle ou en extension dont l'emprise au sol, soit la surface de plancher est supérieure à 5m² et inférieure ou égale à 20m².
- Tous les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'une construction.
- Les piscines dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100m² et qui ne sont pas couvertes.
- Les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est comprise entre 1m80 et 4m et dont la surface au sol n'excède pas à 2000m²
- Les fosses nécessaires à l'activité agricole dont le bassin a une superficie supérieure à 10m² et inférieure ou égale à 100m²
- Le changement de destination d'un bâtiment sans travaux ou avec travaux ne modifiant pas les structures porteuses ou façade de celui-ci
- Les divisions de terrains en vue de construire

Permis de Construire (PC) : gratuit, valable 3 ans avec possibilité de prolonger 1 an

UN PC est exigée pour :

- Une construction (nouvelle ou extension) dont la surface de plancher est de 20m²
- Une construction dont la hauteur est supérieure à 12m²
- Les piscines dont le bassin a une superficie supérieure à 100m² ou couvertes dont la couverture, fixe ou mobile a une hauteur au-dessus du sol supérieure de 1m80.
- Les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est supérieure à 4m ou celles dont la hauteur est supérieure à 1m80 et la surface supérieure à 2000m²
- Le changement de destination d'un bâtiment avec travaux modifiant les structures porteuses ou façade de celui-ci.

Tous les travaux créant de la surface sont générateurs de taxes d'urbanisme : taxe d'aménagement et redevance archéologique préventive.

**Pour tous renseignements préalables à la réalisation d'un projet, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de la mairie ou auprès des services instructeurs de la Direction Départementale des Territoires- Agence Moyenne Corrèze-
rue Docteur Valette 19012 Tulle
tèl :05.55.20.78.80**

- Le Site Xaintrie Passion

N'hésitez pas à consulter le site www.xaintrie-passions.com, il est dédié à la Xaintrie et à ses habitants.

Nombreuses photos illustrent la vie liée aux Xaintricois.

- Le Groupement Forestier

Après réflexion avec Monsieur Jean Marie BRIANT de l'ONF, la municipalité de notre commune et le groupement forestier : avons convenu d'un commun accord, de créer une place de dépôt de 400 m². Elle se situe à 500 mètres sur le bord de la piste qui est proche de notre cimetière.

Elle a été créée sur un terrain appartenant à la commune. Elle permettra de stocker le bois lors d'éclaircies ou de coupes pour la commune et pour le groupement. Elle a été financée par les 2 parties. Les travaux ont été effectués en octobre par l'entreprise AUSSET.

Véronique Puyraimond



- **Le Trésor Public**

Au 1^{er} janvier 2017 St Privat conserve finalement sa perception , sursis d'un an.

- **L'arbre de Noël:**



Remerciement à Madame et Monsieur VONTRAT du Vieux Bourg qui ont offert un joli sapin de Noël, qui égaye notre bourg de Sault pour ces fêtes de fin d'année.



La mairie de St Geniez ô Merle, la mairie de St Cirqgues la Loutre et l'Amicale laïque de St Cirqgues se sont associées pour organiser le Noël ensemble, ainsi le 16 décembre petits et grands ont pu apprécier le spectacle de magie de « Magic Francky » et après la distribution des cadeaux par le père Noël , les enfants et leurs parents étaient ravis de partager la bûche et le verre de l'amitié.



- Un peu d'histoire....

L'Épiphanie ou fête des rois, commémore la visite des trois rois mages, Melchior, Gaspard et Balthazar venus porter des présents à l'enfant Jésus : de la myrrhe, de l'encens et de l'or. Pour trouver leur chemin jusqu'à la crèche, les mages ont suivi une étoile plus brillante que toutes les autres. C'est ce qui les a guidés et on l'appelle l'étoile du berger.

Diverses coutumes sont observées à cette occasion. En France, depuis le Moyen Âge, une « galette des rois », gâteau contenant une fève, est partagée ce jour-là ; celui qui trouve la fève dans sa part de galette est surnommé « roi ».

La galette des rois gâteau de l'Épiphanie était à l'époque des Romains, la fête des Saturnales. Ces fêtes duraient 7 jours et chacun avait le droit de faire ce qu'il voulait. C'est à ce moment là qu'est venue la tradition de donner des gâteaux à ses amis. Sous l'Ancien Régime, on appela cette tradition 'le gâteau des rois' car on le donnait au même moment que sa redevance (comme les impôts) et il fallait en offrir un à son seigneur. Aujourd'hui, la tradition veut que pour la fête des rois, on partage un gâteau appelé galette. Selon la région, il s'agit soit d'un gâteau feuilleté soit d'un gâteau brioché. Dans cette galette est dissimulée une fève. Celui qui mange la part contenant la fève est déclaré roi. La coutume veut que le plus jeune de la famille se glisse sous la table pour désigner qui aura quelle part. Ainsi, personne ne peut tricher. On pose une couronne sur la tête du roi qui doit alors choisir sa reine (ou le contraire). Dans certaines familles, on laisse de côté la "part du pauvre" ou celle du "Bon Dieu", offerte le plus souvent au visiteur imprévu. L'utilisation de la fève remonte au XIIIe siècle. La fève existe sous de nombreuses formes et dans différentes matières, il y en a pour tous les goûts. Du haricot sec à la fève dorée à l'or fin 24 carats, on peut en trouver en plastique blanc ou, la plupart du temps, en porcelaine. La fève est devenue un véritable objet de collection ! Ainsi le Musée de Blain en conserve plus de 10 000. Les collectionneurs de fèves sont appelés les fabophiles.

Le Nouvel an chinois aussi appelé Fête du printemps, ou Fête du Têt au Vietnam, est la fête la plus importante pour les communautés chinoises à travers le monde. Il est aussi appelé « lunaire » parce qu'il se célèbre suivant le calendrier lunaire et solaire chinois et non le calendrier grégorien. Cette fête est un moment dont on profite en prenant des vacances, en se réunissant en famille et entre amis.

L'origine de cet événement remonte à plusieurs milliers d'années, au long desquelles se sont tissées des légendes riches en couleurs et en traditions. L'une des plus populaires est celle de Nien, un monstre cruel et vorace qui, croyaient autrefois les Chinois, dévorait les êtres humains la veille du Nouvel An. Pour l'éloigner des foyers, on affichait de chaque côté de la porte d'entrée une bande de papier rouge sur laquelle on écrivait un vers. On allumait des torches et claquait des pétards durant la nuit, des traditions toujours bien vivantes de nos jours. C'est qu'en effet, disait-on, Nien craignait le rouge, la lumière et le bruit. Dès le lendemain matin, un sentiment de triomphe et une ambiance de renouveau régnaient, puisque Nien avait été tenu à l'écart pour une nouvelle année. Tout le monde alors se réjouissait en lançant : « Kung-hsi » (félicitations).

Cette année le nouvel an chinois se fêtera le 28 Janvier et sera l'année du coq . L'astrologie chinoise est fondée sur les notions astronomiques et calendaires traditionnelles, dont le cycle de douze ans représentés par douze animaux qui sont souvent associés avec les douze rameaux terrestres. Les 12 animaux sont dans l'ordre : rat ou souris, bœuf ou buffle , tigre, lapin ou lièvre, dragon, serpent , cheval, chèvre ou bouc ou mouton, singe , coq ou phénix, chien , cochon ou sanglier ou porc.

Au cours du XX^e siècle, ces douze animaux-signes ont été adoptés dans la culture populaire de nombreux pays. Aujourd'hui, nombreux sont ceux dans le monde entier qui connaissent leur animal astrologique chinois.

Etat Civil de 2016

Décès :

De Madame Janine Jurbert le 21 mars

De Marie- France Chevallier le 04 Avril

De Monsieur Auguste Aigueperse le 16 Décembre à l'âge de 85 ans. Il a vécu au village de Rouzeyrol avec son épouse Raymonde décédée en 2008. Il a été conseiller de 1971 à 1989, ses obsèques ont eu lieu lundi 19 décembre en l'église de St Geniez ô Merle, accompagné de sa famille et de nombreux amis.

Naissance :

De Louna Mélanie Sirieix née le 25 Décembre à Aurillac, fille de Sarah Chauzeix et de Kévin Sirieix et petite fille de M et Mme Sirieix Jean-Claude de Lacombe. Tous nos voeux de bonheur à Louna et félicitations aux parents et grands parents.

Mariage :

De Catherine Breuil et Lionel Jean le 02 Juillet .

Nouveaux Habitants :

A Laval : Mme Shipmann Helen et M Schaap Wouter

A Rouzeyrol : M et Mme Gérard Godet

Etat Civil de 2017

Décès :

De Monsieur François Bergeronneau, le 07 janvier à l'âge de 82 ans à Villedommange à côté de Reims, propriétaire d'une maison dans le bourg, il aimait venir y passer de bons moments avec son épouse Pierrette.

AGENDA :

06 Janvier	Epiphanie
28 Janvier	Nouvel an chinois
Du 18 février au 05 mars	Vacances d'hiver
05 Mars	Repas des aînés à la Vieille Auberge
11 Mars	Ouverture de la pêche
19 mars à 11h	Commémoration Armistice de la guerre d'Algérie à 10h
15 avril à 10h	Chasse aux œufs à la mairie
De la nuit du 25 au 26 mars	Passage à l'heure d'été
Du 15 avril au 01 mai	Vacances de Pâques

La discorde est le plus grand mal du genre humain et la tolérance en est le seul remède.

Voltaire



Directeur de la publication : Corinne BOUSSU

Comité de rédaction : Maxime BOYER-Odette GUBERT-François JAUFFRET-Marie-France JURBERT- Aurélie MOURET--Marie Lyne LACOSTE